

## LES PÊCHES

### LA RÉPARTITION DES PRISES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans et a trait à la pénurie croissante de poisson en Nouvelle-Écosse. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire pour rectifier le déséquilibre dans la répartition des stocks de poisson entre les pêcheurs côtiers et les pêcheurs hauturiers, et quand il entend le faire?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, les pêcheurs côtiers de la région de Southwest Nova ont bien sûr exprimé leur inquiétude au sujet des quotas de poisson qui ont été octroyés aux navires hauturiers dans le cadre du plan quinquennal de répartition des stocks. Lorsque j'ai discuté de ce plan avec mes collègues provinciaux, le ministre de la Nouvelle-Écosse a convenu qu'il devait demeurer en vigueur pour la présente année de pêche. Cependant, nous sommes en train de réviser la répartition des stocks, et j'espère d'ici Pâques pouvoir apporter une réponse aux préoccupations des pêcheurs côtiers de la région de Southwest Nova.

### LA POSSIBILITÉ D'UN AFFRONTEMENT

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, au cours de la fin de semaine dernière, nous avons assisté à un début d'accrochage entre les pêcheurs et les agents chargés d'appliquer la loi. Le ministre entend-il régler ce déséquilibre d'une façon permanente, de façon à prévenir si possible un affrontement entre les pêcheurs et les agents chargés d'appliquer la loi dans cette région?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, notre premier objectif est de déterminer si effectivement il existe un déséquilibre. On a donné à entendre que les pêcheurs côtiers étaient dotés de moyens excessifs et avaient pêché plus que leur quote-part normale. Nous devons examiner ces allégations en tenant compte des besoins considérables des localités côtières. Comme je l'ai dit au député, j'entends faire prochainement une déclaration de nature à résoudre ce problème.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

**M. le Président:** Je tiens à signaler à la Chambre la présence à notre tribune aujourd'hui de l'honorable Loyola Hearn, ministre de l'Éducation de Terre-Neuve et du Labrador.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES JEUNES

### LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigra-

## Questions orales

tion. Pourrait-elle dire à la Chambre si son ministère a des programmes destinés aux jeunes Canadiens? Dans l'affirmative, combien y en a-t-il et combien de jeunes en bénéficient?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Vous lui répondrez demain au caucus, Flora.

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je serai ravie de répondre au député. Nous dépensons cette année environ 700 millions de dollars à des programmes de création d'emplois et de formation pour les jeunes. C'est sensiblement plus que ce qu'avait dépensé le gouvernement précédent au creux de la récession en 1982.

**M. Allmand:** Ce n'est pas vrai.

**Mlle MacDonald:** On avait dépensé à cette époque beaucoup moins que 700 millions, bien que le taux de chômage se chiffrait à 21 p. 100.

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES AÉROPORTS

### L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON—L'EMBAUCHAGE DES PORTEURS

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier, il a promis de faire enquête au sujet de la combine à laquelle a recours la société All Cap Baggage Service, à l'aéroport international Pearson, alors que les intéressés doivent verser \$4,000 par année pour avoir le droit de travailler. Les collaborateurs du ministre ont-ils procédé à des enquêtes privées et confidentielles auprès des porteurs concernés à l'aéroport Pearson, afin de déterminer s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'ils ont signé une pétition en faveur de l'entreprise sous la menace de perdre leur emploi?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, comme je l'ai signalé à la Chambre et au député hier, les fonctionnaires régionaux procèdent à une enquête approfondie sur cette question. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas reçu de rapport. Je répète également que 30 ou 32 des 40 porteurs concernés se sont dissociés des 10 protestataires environ qui s'opposent aux dispositions prises à l'aéroport.

### LES PRÉTENDUES MENACES DE CONGÉDIEMENT

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, le ministre sait-il qu'un certain nombre de ceux qui ont signé la pétition et qui, selon les termes du ministre, se sont dissociés des protestataires, prétendent qu'ils ont agi ainsi, car on les a menacés de les renvoyer s'ils ne signaient pas une pétition rédigée par la société elle-même en faveur des dispositions prises à l'aéroport. Le ministre va-t-il rejeter cette combine dans les aéroports canadiens, qui est à la fois immorale et dépassée?